

Programme de formation

Être employeur : sécuriser ses pratiques juridiques, RH et SSCT

But de la formation

Professionaliser ses pratiques en droit du travail, en ressources humaines, en juridique et en santé, sécurité et conditions de travail

Compétences visées - Objectifs

Intégrer les règles en droit du travail pour respecter les obligations de l'employeur

Fiabiliser ses pratiques RH pour sécuriser la gestion du personnel

Intégrer la réglementation en SSCT

Assimiler les enjeux du dialogue social et favoriser la relation employé/employeur

Pré-requis

Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)

Pour le distanciel : savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Type de public

Chefs d'entreprises, postes de direction, RRH, DRH, managers.

Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.

Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Durée

21H

Programme

Les contours de la législation en droit du travail

Les sources en droit du travail

L'incidence de la convention collective

La place des accords d'entreprise

Les instances de contrôle

Sécuriser l'embauche des salariés

Les formalités liées à l'embauche

Le choix du contrat de travail

Les clauses principales du contrat de travail

Les règles principales liées à l'exécution et la suspension du contrat de travail

Le respect de la durée du travail

Les différents types de congés et les jours fériés

La suspension du contrat de travail en raison de l'état de santé du salarié

L'étendue des pouvoirs de l'employeur

- Le pouvoir de direction
- Le pouvoir réglementaire et l'élaboration d'un règlement intérieur
- Le contrôle et la surveillance des salariés
- Le pouvoir disciplinaire

Rupture du contrat de travail

- La démission
- Les ruptures conventionnelles
- Le licenciement pour motif personnel
- Le salarié protégé
- Les autres modes de rupture du contrat
- Le préavis
- Les documents de fin de contrat

Les affichages obligatoires

- Les obligations d'affichages
- Les sanctions

Santé et sécurité au travail

- Obligation de sécurité de l'employeur
- La prévention des risques : le document unique
- Le registre de sécurité
- Les autres obligations liées à la sécurité
- Les instances de contrôle
- Les services de prévention et de santé au travail

Les obligations en termes de formation

- La formation professionnelle
- L'entretien professionnel

Le dialogue social

- Les syndicats en entreprise
- Le CSE

Moyens pédagogiques

- Modalité à distance : Visio face à face
- Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils.

Formateur-trice possible :

Marina SOLLIEC

- 11 ans, responsable RH : Droit du travail, dialogue social, CSE, SST, GEPP
- Consultante-Formatrice et RH externalisé
- Master Management des Ressources Humaines

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet
Equipement de prise de notes

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés
Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Liste des référents

Référent administratif : Madame Laetitia PERGET

Référent pédagogique : Madame Céline BALDINI

Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

Administratif : Laetitia PERGET - 06 14 52 63 27 – lperget@amf-groupe.com

V 01/06/2025